

Des nomades en devenir ?...

DANS de très nombreuses cultures, les sociétés nomades sont l'objet d'une vision dévalorisante reproduite de génération en génération. Elles sont présentées comme résiduelles et connotées par des caractéristiques négatives : errance, laxisme, prédation... Or ces sociétés ont joué un rôle important dans l'histoire des sociétés humaines et notamment dans l'histoire de l'Afrique : place dans l'évolution des techniques et des formes d'exploitation des espaces (chasse-collecte, pastoralisme, élevage, agropastoralisme) ; rôle économique, politique et religieux (commerce transsaharien, formation de pouvoirs centralisés — États sahélo-soudaniens et djihad peuls, émirats maures, « confédérations » touarègues — diffusion de l'islam...).

A l'encontre du large éventail d'idées reçues, le nomadisme s'illustre par une très grande diversité : des activités de production et des milieux écologiques dans lesquels elles s'exercent ; des systèmes sociaux et économiques (rapports hiérarchiques prononcés ; Touaregs à forte tendance égalitaire — Pygmées).

Mais par delà ces diversités, les sociétés nomades présentent des traits communs constitutifs de leur originalité mais aussi de leur marginalité : systèmes de mobilité et de flexibilité, confrontations aux expansions coloniales marquées par les contacts avec les sociétés européennes, période charnière, à partir du XX^e siècle, dans leur évolution.

Génératrices d'un nouveau système économique introduisant la logique capitaliste, les sociétés européennes ont fondé leurs actions sur la conquête qui visait à contrôler le commerce et à exploiter des ressources naturelles jusque-là peu ou prou utilisées par les populations locales. Ce contrôle passait par celui des populations elles-mêmes (impôt, recensement, introduction de l'agriculture, scolarisation, action sanitaire) ; mais leurs modes de vie, leurs capacités de déplacement rendaient ce contrôle plus aléatoire que dans le cas des sociétés sédentaires. Ces pra-

tiques coloniales ont trouvé leur justification morale dans la mission civilisatrice que s'est donnée l'Occident dont le système de valeurs devient un référent implicite et permanent.

L'instauration du pouvoir colonial dans les sociétés nomades a obli-téré ou entravé leurs dynamiques internes à travers notamment : l'élar-gissement ou l'introduction de nouvelles activités économiques et les trans-formations successives des structures foncières ; la désorganisation des pouvoirs établis tant au niveau des structures politiques internes qu'à celui des rapports de force inter-ethniques qui s'exerçaient sur d'autres sociétés nomades ou sur des sociétés agricoles ; l'instauration de fron-tières administratives encore relativement souples et perméables au sein des empires coloniaux, mais plus rigides pour celles qui les délimitaient. L'ensemble de ces pratiques visait à réduire, dissiper ou éliminer les résistances à l'implantation coloniale afin de mettre en place les rami-fications des structures étatiques.

La crise du nomadisme, bien amorcée à l'époque coloniale, s'est accé-lérée dans les contextes des États-nations contemporains.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces sociétés dont l'actualité n'émerge qu'à la faveur de conflits armés frontaliers, de sécheresses et de famines ? Quels peuvent être les devenirs d'environ 30 millions d'individus pra-tiquant pour la plupart le pastoralisme nomade ?

L'ensemble des textes de ce dossier met en relief des situations de crise et de déstructuration. Les nomades dans les États-nations voient leurs territoires mutilés par la multiplication et la rigidification de fron-tières, remaniés par le développement et la diversification des formes d'utilisation du milieu naturel (extension de l'agriculture, prospection et exploitation des ressources minières et forestières...) et de gestion de l'espace (ranches, coopératives, unités et codes pastoraux...) ainsi que par les aménagements d'infrastructures et l'essor du tourisme. Ces fac-teurs conduisent à une compétition sur le foncier pouvant déboucher sur des affrontements physiques. Ces enjeux recouvrent souvent des aspects raciaux qui peuvent être constitutifs de rapports de force poli-tiques nationaux ou internationaux, sources de conflits meurtriers comme en témoignent les événements récents survenus entre le Sénégal et la Mauritanie.

Cette remise en cause des territoires, accompagnée d'un relâchement des liens sociaux, a largement contribué à perturber l'équilibre souvent précaire des écosystèmes. Dans ces conditions, les capacités de ces sociétés à répondre aux aléas divers (climats, épizooties, acridiens...) ont été considérablement réduites (dernières sécheresses de 1969-1973 et 1984-1986). Ces mutations ont provoqué l'introduction des rapports sala-riaux et monétaires. Désormais, aucune société nomade n'échappe, à des degrés divers, aux normes de la rentabilité des sociétés industrielles. Mais il y a généralement peu d'investissements dans le foncier et/ou dans l'immobilier et dans ce contexte de ré-orientation des finalités de la production, le comportement des éleveurs révèle l'imbrication de deux

rationalités économiques. Celles-ci combinent la production marchande (viande, produits laitiers, laine — incluant les exportations) à l'utilisation du bétail à des fins de stockage (réserves) associé à des valeurs sociales de prestige. De nombreux exemples montrent que les éleveurs s'insèrent dans les réseaux marchands en fonction d'intérêts conjonctureaux.

Les situations actuelles se caractérisent par un tissu d'interactions qui combinent les politiques étatiques aux stratégies économiques et politiques des sociétés nomades dont les finalités renvoient souvent fondamentalement à leurs propres intérêts. Pourtant en dépit de leurs capacités d'adaptation et de flexibilité, des pans entiers de la société peuvent disparaître (A. Bourgeot).

Une situation particulièrement originale concerne le détournement des pratiques de vols de bétail à Madagascar (E. Fauroux). Compte tenu des carences de l'État et des besoins nationaux en viande, les vols prennent en certaines périodes une ampleur considérable, s'institutionnalisent et deviennent des éléments constitutifs du marché économique, allant même jusqu'à mettre en péril l'existence des troupeaux.

Les sociétés nomades s'inscrivent aujourd'hui dans des réseaux économiques et politiques de plus en plus vastes qui accentuent leur dépendance face à leurs États-nations et aux rapports inter-étatiques dominés par les rapports entre pays industrialisés et pays du Tiers-monde.

Quelles sont les politiques qui sous-tendent ces évolutions ? La sédentarisation est mise en relief par tous les textes. La nécessité pour l'État du contrôle sur les individus est confortée par les représentations dominantes qui assimilent les sociétés nomades et leurs environnements naturels à des « Barbaries » (H. Guillaume).

Les processus multiples de sédentarisation vont des « actes de sédentarité » (S. Cissé) avec pour objectif le retour au nomadisme, à des formes achevées (M. Boukhobza). Accélérées à la faveur de périodes critiques (sécheresses, guerres...), les politiques des États prônent la sédentarisation comme seule réponse possible au nomadisme en crise. Or le « dilemme pastoral » s'explique plus par la sédentarisation que par le nomadisme (J. Galaty). Ces politiques, unilatérales, ignorent les potentialités régionales, les intérêts et désirs des populations (M.A. Dilleyta, E. Fauroux). L'extension de la sédentarisation (développement de l'agriculture, camps de la famine, déplacements de population...) par le biais de politiques implicites ou explicites émane directement des autorités étatiques, ou d'institutions internationales et d'ONG, y compris par le relais d'ONG nationales (S. Cissé).

Toutefois, en fonction des orientations politiques des États et de leur puissance, les projets de sédentarisation peuvent n'être qu'un des aspects des transformations qui touchent l'ensemble des structures sociales et politiques de ces sociétés (M. Boukhobza).

Les États développent des stratégies qui visent l'intégration économique, politique et culturelle et peuvent aboutir à l'assimilation. En

fonction de leurs forces et des enjeux constitués par ces sociétés, les États peuvent s'appuyer sur des individus issus du milieu nomade, participant ainsi à la constitution d'une élite et d'une classe politiques (A. Bourgeot).

Contrôle, sédentarisation, intégration conduisent à des phénomènes de prolétarianisation, de paupérisation, d'exode avec formation de bidonvilles. Nombre de nomades deviennent alors des « assistés » dépendant de l'aide internationale ou de familles urbanisées bénéficiant d'occupations rémunérées (A.M. Dilleyta). Ces nouvelles situations peuvent engendrer des processus d'autonomisation de la culture, celle-ci étant récupérée par les États sous des formes folklorisées ou transformée en culture marchande.

Dans ces conditions, quels sont les devenirs potentiels des sociétés nomades ?

Par-delà les cas particuliers d'aléas divers, les nomades assurent une part non négligeable de leur auto-suffisance alimentaire, mot d'ordre prôné par tous les décideurs politiques. Leurs activités peuvent encore contribuer aux équilibres économiques nationaux et constituer une force susceptible de pondérer les mécanismes de dépendance.

Accélérer leur disparition ou leur transformation radicale reviendrait alors à précipiter des processus globaux de déséquilibres (H. Guillaume).

De surcroît, à l'encontre des idées reçues, le nomadisme, notamment sous sa forme pastorale, demeure le meilleur garant contre la dégradation de l'environnement et la désertisation. En effet, ses techniques d'exploitation des ressources naturelles, ses capacités d'occupation humaine et animale de l'espace, témoignent de leur adéquation aux contraintes des zones arides, semi-arides et forestières (J. Galaty).

En fait, les politiques unilatérales qui touchent les sociétés nomades, posent avec acuité le bien-fondé des types de développement actuels. Leur devenir, mais aussi les conditions d'indépendance des États, passent par d'autres stratégies de développement.

A.B.-H.G.

Dossier thématique établi par André Bourgeot et Henri Guillaume